

Réf: Dossier 339809

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE MINIERE TAIFOUR » en abrégé « SOMITA »

Siège ABIDJAN COCODY, LES II PLATEAUX ANGRE
8EME TRANCHE, CAFEIER 6-ILOT 2-LOT 10-PORTE 3, Lot
10, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 27/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE MINIERE TAIFOUR » en
abrégé « SOMITA »

Objet : ACTIVITES MINIERES

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de (30,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY, LES II PLATEAUX ANGRE
8EME TRANCHE, CAFEIER 6-ILOT 2-LOT 10-PORTE 3, Lot
10, Ilot 2

Dirigeant(s) M DIALLO TAIFOUR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09029 du 06/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53917/GTCA/RC/2024 du 06/09/2024

